

## ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE CONTINUE DE PROGRES POUR UNE ACCESSIBILITE GENERALISEE

Je soussigné(e) Nom du représentant legal :   
Nom de la structure :   
SIRET :   
Numéro Déclaration Activité (NDA) :

certifie engager mon organisme de formation dans la démarche de progrès continue pour une accessibilité généralisée de l'offre de formation.

Pour déployer la démarche Accessibilité, je m'engage à :

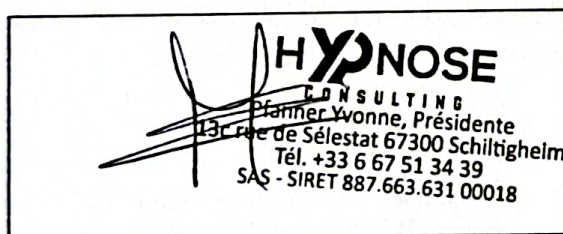
1. Associer à l'ensemble de la démarche les membres du « Groupe Projet Accessibilité » piloté par le référent handicap,
2. Déposer cette Charte signée sur la plateforme Accessibilité,
3. Réaliser un état des lieux du niveau d'Accessibilité de mon offre de formation pour chacun des sites de formation (établissement principal et – le cas échéant – les sites rattachés au même n° Siret)
4. Co-réaliser un plan d'actions annuel permettant de définir des axes de progrès de l'accessibilité des formations,
5. Actualiser chaque année l'auto-positionnement de mon accessibilité et partager les progrès réalisés,
6. Communiquer auprès des publics sur ces engagements et sur les progrès réalisés. A ce titre, je m'engage à utiliser tout support ou Kit de communication qui pourrait m'être proposé par l'Agefiph.

### Représentant de la direction

Nom :  Prénom :   
Mail :  Téléphone :

Fait à :  Le :

Signature du représentant légal et cachet



**ORGANISME**

Adresse :

**Coordonnées du référent handicap pilote de la démarche**

Nom :  Prénom :

Mail :  Téléphone :

**Membres du Groupe Projet Accessibilité**

Prénom & nom	Fonction	Mail
Idem		

Si votre structure est organisée en plusieurs sites (avec le même n° Siret), vous devez réaliser une démarche de progrès par site et compléter les pages suivantes.

**Précisez les modalités de déploiement de la démarche de progrès si vous avez plusieurs sites**

